Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 4 (1958)

Heft: 7

Artikel: Allocution de M. Pierre Micheli : ambassadeur de Suisse : à la célébration de la Fête nationale Suisse : Jouy-en-Josas le 29 juin 1958

Autor: P.M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-847402

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1

2

3

1-2. Fêtés, choyés, les pensionnaires de l'Asile de Saint-Mandé !

3. Pique-nique confortable ! Au premier rang, à droite, M. Baumann président infatigable de la Pro Ticino et dévoué président du Comité des Fêtes

ALLOCUTION DE

Ambassadeur

A LA CÉLÉBRATION DE LA

JOUY-EN-JOSAS

Mes chers Compatriotes,

Une fois de plus, grâce à la générosité de la famille Jeanrenaud, nous avons pu nous réunir dans cette admirable propriété. C'est un privilège dont nous ressentons tout le prix. Je voudrais donc m'associer aux remerciements qui ont déjà été adressés à nos aimables hôtes et leur dire combien nous sommes sensibles à leur accueil si large et si cordial.

Je voudrais aussi remercier M. Baumann, président du Comité des fêtes, et tous ceux qui l'ont aidé à organiser cette manifestation parfaitement réussie. Mes remerciements vont également au Comité central, à toutes les sociétés suisses, qui s'attachent à entretenir des sentiments patriotiques au sein de notre colonie et qui contribuent, chacune pour sa part, au succès de notre fête.

Et puis mes remerciements vont encore au « Messager Suisse », organe de notre colonie, et qui bientôt, je l'espère, sera l'organe de tous les Suisses de France. Mme Silvagni-Schenk mérite notre gratitude. Elle a su développer cette publication de façon remarquable. Ses efforts sont, je le sais, applaudis par vous tous. Mais ce développement ne peut se poursuivre que si le nombre des abonnés s'accroît. Faites donc autour de vous une large propagande en faveur du « Messager » et montrez ainsi à ses rédacteurs combien vous appréciez un travail qu'ils poursuivent avec le plus grand dévouement.

Et maintenant, mes chers Compatriotes, vous êtes venus nombreux ici, certains de très loin, pour commémorer notre Fête nationale.

Mais pour que cette fête soit complète, pour qu'elle prenne toute sa signification, je vous invite à parcourir un dernier chemin, un chemin à l'intérieur de vous, au plus profond de vos cœurs. Je voudrais que, par nos pensées, ce soir, à la fin de cette belle journée, nous nous rapprochions encore davantage de

M. Pierre MICHELI

le Suisse

FÊTE NATIONALE SUISSE

LE 29 JUIN 1958

notre patrie aimée ; je voudrais que nous lui apportions la réaffirmation de notre fidélité, de notre attachement, de notre piété ; que nous lui apportions le meilleur de nous-mêmes.

La célébration du 1er août à l'étranger a un caractère particulier, un caractère différent de la même fête en Suisse, un caractère qui lui donne, je dirais presque, une plénitude plus grande. Car en Suisse, que ce soit à la ville, à la campagne ou à la montagne, la fête groupe avant tout les gens d'une même cité, d'un même village ou d'une même vallée. Bien sûr, leurs chants répondent à d'autres chants, qui s'élèvent à la même heure dans d'autres cités, dans d'autres villages, dans d'autres vallées, et s'uniront finalement pour former un seul chœur. Mais chacun de ces chants pris séparément n'a qu'un accent.

A l'étranger, au contraire, nous sommes tous réunis dans un même lieu, gens venant des coins les plus divers de la Suisse : Genevois et Saint-Gallois, Bâlois et Tessinois, Neuchâtelois et Grisons. Nous mêlons nos voix, nous mêlons nos accents, et nous réalisons peut-être mieux ce qu'est la Suisse dans sa diversité et dans son unité. Parce que nous sommes unis coudes à coudes, Suisses alémaniques, welsches, Suisses italiens et romanches, parce qu'ensemble ce matin nous avons assisté au même culte, parce qu'ensemble nous avons ensuite passé des heures de délassement sous ces beaux ombrages, nous avons véritablement senti les liens qui nous unissent les uns aux autres, ces liens qui ont été noués, il y a 667 ans, sur la prairie du Grutli, par les hommes des Waldstätten.

Oui, mes chers Compatriotes, c'est à ces hommes que nous devons d'être un peuple indépendant, un peuple qui connaît le bonheur de la liberté. Et c'est pourquoi, année après année, nous avons le devoir sacré de rappeler leur mémoire. Nous avons le devoir de rappeler ce qu'ils ont fait. C'est eux qui ont

4

5

6

4-5. Les sections féminine et masculine de la Société de Gymnastique qui ont prêté leur aimable concours à cette fête patriotique

6. Eclaireurs, éclaireuses vendirent avec succès l'insigne du 1er août

Notre sympathique Président des Présidents, M. Lampart entouré de sa fille aînée et de sa femme

jeté les bases de cette communauté à laquelle nous appartenons, de cette communauté qui nous a façonnés, qui nous a marqués, qui a fait de nous ce que nous sommes.

Le serment du Grutli ne doit pas être qu'un héritage sentimental. Quelque chose de plus profond doit s'en dégager pour nous. Il a fait de notre pays — ce dont nous sommes justement fiers — la plus vieille démocratie du monde. La Suisse doit donc avant tout rester dépositaire de la véritable, de l'authentique idée démocratique.

Dans notre époque, où tout se dévalue, il est des mots qu'on hésite à prononcer, tant on en a fait un mauvais usage. La démocratie est un de ces mots. Et pourtant, en raison même de l'abus qu'on en a fait, il est nécessaire d'en rappeler le véritable sens.

La démocratie, telle que nous l'entendons, est une communauté de citoyens unis dans une existence fraternelle, offrant à chacun une participation aussi large et aussi généreuse que possible à la vie de l'ensemble.

La démocratie comprise ainsi ne peut subsister que si elle est animée d'un véritable esprit de solidarité.

Solidarité : voilà un autre mot malheureusement déprécié. Il contient cependant l'essentiel de la leçon que nous ont laissée les Waldstätten. La solidarité est un engagement d'entraide, un engagement par lequel des personnes s'obligent les unes pour les autres et chacune pour tous. C'est l'esprit de solidarité qui a rendu forts les gens de la vallée d'Uri, la Landsgemeinde de la vallée de Schwyz et celle de la vallée inférieure d'Unterwald. C'est l'esprit de solidarité qui a inspiré les choses grandes et belles qui ont vu le jour sur notre sol. C'est aussi lorsque cet esprit a été oublié que notre pays a connu ses divisions, ses difficultés, ses épreuves.

Solidarité. Nous devons en premier lieu l'appliquer dans nos rapports entre nous, Suisses. Nos problèmes ne seront résolus que par elle. De ceci nous avons tous conscience.

Mais si nous voulons que la Suisse demeure, qu'elle ait sa raison d'être dans le monde divisé d'aujourd'hui et qu'elle signifie quelque chose dans le monde de demain, nous devons aussi nous inspirer de cette solidarité dans nos rapports avec les autres pays. Notre contribution aux tentatives de collaboration internationale doit être marquée de cet esprit. Notre politique, depuis la guerre, s'en est d'ailleurs inspirée. Notre participation aux grandes organisations collectives a été pour une large part dictée par la solidarité.

L'essentiel, mes chers Compatriotes, aussi bien dans notre vie nationale que dans notre vie internationale, est de ne pas laisser notre âme s'appauvrir. Nous devons puiser dans notre grand passé les forces spirituelles, qui seules peuvent féconder nos actions. Nous devons

conserver, entretenir, l'idéal que nous ont légué nos pères et qui répandra la vie dans tout ce que nous entreprenons.

Et en terminant, comme l'ont fait nos ancêtres, nous recommanderons notre patrie à la protection du Tout-Puissant. Nous Lui demanderons avec la même ferveur de la diriger et de la guider. Et avec la Suisse, nous recommanderons aussi à Sa protection la France, ce grand pays qui tient dans nos affections une place particulière, ce grand pays qui vient de connaître des heures graves et pour l'avenir duquel nous formons tous, nous, ses hôtes, ses amis, les vœux les plus ardents.

P. M.

Notre dévoué collaborateur, Robert Vaucher, avec M. et Mme Meyer. C'est M. Meyer, président de la Société de tyr, qui prononça l'allocution traditionnelle, au cours de laquelle il lut le Message du Président de la Confédération, M. Holenstein, spécialement adressé aux Suisses de Paris et publié dans notre revue de juin

Certains de nos compatriotes avaient revêtu le beau costume de leurs cantons

Mme Pierre Micheli, toujours souriante, et M. l'Ambassadeur entourent notre doyen, M. MONNEY, qui compte plus de 98 printemps. A leurs pieds, le jeune Marc-Henri, fils de l'architecte Honegger. Reportage Alphotos